



République Française
Ville de Saint-Cloud

Département des Hauts-de-Seine

Conseil d'Administration Du Centre Communal d'Action Sociale

Délibération 2022 - 63

Pôle Solidarité, citoyenneté et santé Séance du 15 septembre 2022

Secrétaire de séance

Sylvie SOIRAT

Présents : 13
Pouvoirs : 1
Votants : 14
Ne prend pas part : 0

Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 1

Présents

Le Président

M. Éric BERDOATI

Le Vice-Président

M. Jean-Christophe PIERSON

Les Elus

Mme Mireille GUEZENEC
M. Jean-Claude TREMINTIN
Mme Virginie RECHAIN
Mme Diane MICHOUDET
M. Nicolas PUJOL
M. Rafaël MAYCHMAZ
Mme Irène DOITSAS

Autres

Mr Claude BOGACZ
M. Xavier CROSNIER
LECONTE
M. Vincent NOEL
Mme Catherine PERRAUDEAU
M. Alain RAVAILLER
M. Henri ROISIN
Mme Gisèle THOMAS
M. Marc TIHY
THOMAS
M. Marc TIHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le quinze septembre à 18 heures 00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-CLOUD se sont réunis sous la présidence de Jean-Christophe PIERSON, Vice-président, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués par lettre du vendredi 9 septembre 2022.

Le pouvoir suivant a été donné :

- Monsieur Alain RAVAILLER à Madame Gisèle THOMAS

63/SIGNATURE DU DEVIS ET DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ETABLIS PAR LA SARL « AUTOCARS FH TOURISME » POUR LA LOCATION DE CARS A L'OCCASION DE LA SORTIE DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2022.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 23 juin 2020 nommant Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,
Vu l'arrêté du Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en date du 25 juin 2020, donnant délégation de pouvoir et de signature à Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président,

CONSIDERANT que le Centre Communal d'Action Sociale organise le mercredi 14 décembre 2022, une sortie comprenant une représentation – spectacle du Cirque GRUSS (chapiteau – carrefour des Cascades – 75016 PARIS),

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir la location de six cars, mis à disposition des personnes ne pouvant se rendre par leurs propres moyens jusqu'au chapiteau,

CONSIDERANT que le coût de location de ces cars auprès de la SARL « Autocars FH Tourisme » - 176 avenue Charles de Gaulle - 92 522 NEUILLY Cedex, s'élèverait à 4 321,38 €,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL:

ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président, à signer le devis et les Conditions Générales de Vente établis par la SARL « Autocars FH Tourisme », relatifs à la location de six cars pour la sortie du mercredi 14 décembre 2022.

ARTICLE 2 : DIT que le coût de la prestation s'élèvera à 4 321,38 € et sera payé sur présentation de la facture après la prestation.



ARTICLE 3 : DIT que la dépense en résultant sera imputée à la nature 6247 - fonction 610 (Transports collectifs), du budget de l'exercice 2022.

Fait et délibéré à Saint-Cloud, le 15 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**Par délégation du Président du CCAS,
Le Vice-président,**



Jean-Christophe PIERSON
Jean-Christophe PIERSON

Télétransmission en Préfecture le : *21/09/22*
Numéro A.R. - Préfecture : *22-02391*

Publication électronique par CCAS de Saint-Cloud le : *21/09/2022*

Acte exécutoire en date du : *21/09/2022*